



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La préfète exprime sa plus grande solidarité aux forces de l'ordre suite à l'agression d'un motard CRS le vendredi 26 mars 2021

Angoulême, le 27 mars 2021

Hier, la préfète de la Charente, Magali Debatte, a été informée de l'agression délibérée dont a été victime un des motards CRS mobilisés dans le département depuis le début de la semaine notamment dans la lutte contre l'insécurité routière.

Lors d'une opération courante de contrôle routier, le fonctionnaire de police a été volontairement renversé par un automobiliste qui refusait de se soumettre aux injonctions des forces de l'ordre.

Cet acte volontaire à l'encontre d'un agent de l'État agissant pour garantir la sécurité des usagers de la route porte directement atteinte aux principes républicains et aux fondements de notre vie en société, et mérite d'être fermement condamné.

Il révèle une nouvelle fois le danger auquel s'exposent quotidiennement policiers, gendarmes, militaires ou sapeurs-pompiers dans l'exercice de leurs missions.

La préfète tient à assurer son soutien le plus total à chacun des membres des forces de l'ordre qui interviennent chaque jour au service de nos concitoyens.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex